



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

"Paris Ensemble"

COMITÉ D'APPEL CHARGÉ DES AFFAIRES COURANTES

Relevé de décisions

Réunion du jeudi 13 février 2025

Dossier n°1 :

Match n°28238369 du 15/12/2024

U16 D2 – Poule A : SALESIENNE DE PARIS / ANTILLAIS PARIS

APPEL DU CLUB DE ANTILLAIS PARIS 19EME d'une décision de la Commission d'Organisation des Compétitions en date du 08/01/25 :

Décision :

- Confirme la décision de la commission de première instance.
- Transmission du dossier à la CDPME pour l'organisation du match retour.
- Transmission du dossier à la CDA pour manquement aux obligations de l'arbitre officiel.

Dossier n°2 :

Match n°30074385 du 11/01/2025

COUPE AMITIE U14 : PARIS 13 ATLETICO / ESPERANCE PARIS 19EME

APPEL DU CLUB DE ESPERANCE PARIS 19EME d'une décision de la Commission d'Organisation des Compétitions en date du 14/01/25 :

Décision : Confirme la décision de la commission de première instance.

DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Siège Administratif : 6 Av. Joseph Bédier – 75013 PARIS
Tél. : 01 88 61 98 41 / Mail. : secretariat@district75foot.fff.fr
N° Siret : 892 031 253 000 24



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

"Paris Ensemble"

Dossier n°3 :

Match n°28238802 du 22/12/2024

U18 D3 – Poule A : ES SEIZIEME / J.A.M

APPEL DU CLUB DE ES SEIZIEME d'une décision de la Commission d'Organisation des Compétitions en date du 08/01/25 :

Décision :

- Infirme la décision de la commission de première instance et donne match à jouer.
- Transmission du dossier à la Commission d'Organisation des Compétitions pour organisation de la rencontre.

Dossier n°4 :

Match n°30074338 du 12/01/2025

COUPE DEPARTEMENTALE U17 : COURONNES OFC / PARIS SPORT CULTURE

APPEL DU CLUB DE PARIS SPORT CULTURE d'une décision de la Commission Statuts et Règlements en date du 20/01/25 :

Décision : Confirme la décision de la commission de première instance.

DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Siège Administratif : 6 Av. Joseph Bédier – 75013 PARIS
Tél. : 01 88 61 98 41 / Mail. : secretariat@district75foot.fff.fr
N° Siret : 892 031 253 000 24